

Médiathèque de Louverné

HORAIRES

Lundi: : 16h-18h30

Mardi: 16h-18h30

Mercredi: 10h-12h30/ 15h30-19h

Jeudi: 16h-18h30

Vendredi: 16h-18h30

Samedi: 10h-12h30

Médiathèque de Louverné

1 rue Auguste Renoir

53950 Louverné

02 43 26 38 08

mediatheque@louverne.fr

www.louverne.fr

<https://labib.agglo-laval.fr/>

Guide du Lecteur

Réseau lecture LA Bib





28 bibliothèques, 1 carte unique et gratuite 1 navette hebdomadaire, 1 portail web 1 programme d'animations gratuit et varié

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription et les prêts sont GRATUITS :

Sur présentation d'un justificatif de domicile et/ou d'une pièce d'identité, une carte de lecteur vous sera délivrée pour 1 an et réactualisée sur simple passage.

A savoir:

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur

Une autorisation parentale est nécessaire pour les moins de 18 ans

DOCUMENTS EMPRUNTABLES

32 documents sur l'ensemble du réseau
Dont 15 documents dans votre bibliothèque
(dont 2 DVD et 3 CD ou 1 liseuse)

Durée du prêt : 28 jours (renouvelable 1 fois)

Réservations: 3 maximum par carte sur l'ensemble du réseau.

SUR LE WEB

En 1 clic, réservez et prolongez vos documents!

<https://labib.agglo-laval.fr/>

Pour vous connecter, saisissez dans l'onglet utilisateur :

Identifiant = mail ou numéro de carte lecteur

Mot de passe = date de naissance au format JJMMAAAA

➔ *Si vous rencontrez des difficultés à utiliser notre site ou à nous contacter.*

UN SERVICE À LA CARTE

- Une navette intercommunale
- Des nouveautés régulières
- Des points Internet
- Des collections diversifiées : livres, livres-CD, CD, DVD, revues, liseuses, Jeux vidéo, jeux de société
- Une offre numérique gratuite, proposée par Le Conseil départemental de la Mayenne.



LES ANIMATIONS

Expositions, ateliers, spectacles, projections cinématographiques, rencontres littéraires et gustatives..., vos bibliothèques proposent tout au long de l'année un programme d'animations riche et varié.

Retrouvez plus d'info sur le portail **LA Bib** :

www.labib.agglo-laval.fr

EN RETARD POUR RENDRE VOS DOCUMENTS ?

Rendez-vous sur le site internet pour prolonger vous-même vos prêts (sauf nouveautés et documents réservés).

OU

Téléphonez, envoyez un mail à votre médiathèque.

BESOIN D'UN CONSEIL ? UNE QUESTION ?

N'hésitez pas à vous adresser à l'équipe de votre médiathèque !

DOCUMENT PERDU OU ABIMÉ ?

➔ Vous avez perdu un document ? Pas de panique, cela arrive ! Parlez-en aux bibliothécaires.

➔ Vous avez abîmé un livre ? Ne tentez pas de le réparer vous-même, mais signalez-le à l'équipe !